

# Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



**CAS : 57**

**DATE :** mai 2017

**PATIENT :** femme, 44 ans, gauchère



**Plainte subjective :** la patiente présente une **douleur dans le bas du dos**, à droite, qui irradie vers la fesse droite et descend le long de la jambe jusqu'aux orteils. Elle dit que la douleur a commencé il y a deux mois, pendant ses vacances. Elle indique que c'est au cours du deuxième ou troisième jour de ses vacances qu'elle a commencé à ressentir des douleurs dans le bas du dos. Elle dit que cette douleur a rendu le reste de ses vacances très pénible et qu'elle a dû prendre des médicaments pour se soulager. Elle affirme n'avoir subi aucun traumatisme avant l'apparition de ses douleurs dorsales. La patiente pensait que sa douleur était en train de s'atténuer, mais elle s'est à nouveau intensifiée au cours des dernières semaines. Elle décrit la douleur comme une douleur aiguë et lancinante qui part du bas du dos, côté droit, et descend le long de l'arrière de la jambe jusqu'aux orteils. La patiente dit que la douleur augmente lorsqu'elle reste assise ou debout trop longtemps et que ça l'empêche de bien dormir. D'une manière générale, elle estime sa douleur à 5 sur 10, mais celle-ci peut atteindre 7 à 8 sur 10 dans les pires moments (10 correspondant à une douleur très intense). Elle dit qu'elle prend des médicaments en vente libre, mais qu'ils ne la soulagent pas beaucoup, voire pas du tout.

**Observation :** la patiente marche très prudemment, avec une légère inclinaison antalgique vers l'avant (pour éviter la douleur). Elle a réussi à rester assise pendant toute la durée de l'examen, mais s'est plainte d'une aggravation de la douleur au niveau de la fesse et de la jambe droite. L'amplitude de mouvement lombaire était douloureuse à toutes les extrémités, avec une légère restriction dans toutes les amplitudes et une restriction modérée en flexion lombaire. Le test manuel de force musculaire pour les racines nerveuses lombaires et sacrées L4-S1 était normal. Le test du soulèvement de la jambe tendue provoquait une douleur au bas du dos, côté droit, à partir de 60 degrés. Tous les autres tests orthopédiques lombaires étaient normaux. L'examen chiropratique a révélé des restrictions articulaires sur toute la colonne vertébrale ainsi que des points gâchettes musculaires.

**Organes affectés :** muscles, ligaments et articulations du bas du dos, côté droit

**Feuillet embryonnaire :** mésoderme nouveau

**Centre de contrôle au cerveau :** moelle cérébrale

**Explication de la GNM :** douleur musculaire dans le bas du dos, côté droit : conflit modéré de dévalorisation de soi vécu comme « un manque de soutien » en relation avec sa mère ou son enfant. Ce Programme Biologique Spécial provoque une perte de tissu musculaire (nécrose) au niveau des muscles striés du bas du dos durant la **Phase de Conflit Actif**. Durant la **Phase de Guérison**, le tissu perdu est reconstitué, ce qui entraîne une inflammation et des douleurs. Le sens biologique de ce Programme Biologique Spécial est de renforcer les muscles du bas du dos afin d'améliorer le soutien de la colonne vertébrale. La patiente est actuellement en **Guérison en Suspens** avec l'existence de possibles **rails ou déclencheurs**. Le conflit originel doit être identifié afin de pouvoir achever la phase de guérison.

**Compréhension de la GNM :** la patiente a compris l'explication de la GNM et a réalisé que son conflit était lié à un incident qui était arrivé à sa mère pendant ses vacances. Elle explique que sa mère s'occupait du chien de la famille et surveillait leur maison pendant que la patiente était en vacances avec sa famille. Cependant, au début de ses vacances, alors qu'elle prenait des nouvelles de sa mère, elle a appris que celle-ci avait un problème à une jambe et qu'elle ne pouvait pas marcher. La patiente explique qu'elle a appelé son oncle pour savoir s'il pouvait emmener sa mère chez le médecin pour qu'elle passe des examens. En parlant à sa tante, elle a été choquée de constater qu'ils n'étaient pas disposés à aider et à « soutenir » sa mère (**son DHS**). Elle a même rapporté que sa tante lui reprochait d'être partie en voyage alors qu'elle savait que sa mère n'était pas en bonne santé. La patiente explique qu'elle a commencé à paniquer et a appelé sa meilleure amie qui est venue à son secours en s'occupant de sa mère et de son chien jusqu'à son retour. Elle pourrait être entrée en phase de guérison immédiatement après avoir parlé à son amie au téléphone et reçu son « soutien » concernant sa mère. Elle pense que ses douleurs dorsales se sont accentuées parce qu'elle n'a pas obtenu de réponses concrètes de la part des médecins concernant l'état de santé de sa mère. Elle dit que la santé de sa mère s'est détériorée, qu'elle prend maintenant de puissants médicaments et qu'elle ne peut plus marcher sans son déambulateur. Elle dit aussi que sa mère a besoin de l'aide de la visite d'une infirmière à domicile.

J'ai demandé à la patiente de faire le rapprochement entre, d'une part, ses symptômes au bas du dos et à la jambe droite et, d'autre part, le « manque de soutien » qu'elle ressentait de la part de sa tante et de son oncle par rapport à sa mère. Je lui ai ensuite demandé de voir la situation de sa mère sous un angle différent. Elle avait besoin de voir qu'en réalité, sa mère bénéficiait d'un soutien important de la part de ses amis, de son conjoint, des infirmières et des aides-soignants. Peut-être pourrait-elle également se rendre compte qu'elle est tout à fait capable de gérer la situation toute seule, qu'elle est très organisée et suffisamment responsable pour s'occuper de la plupart des tâches liées à sa mère.

Des techniques générales d'équilibrage et des ajustements chiropratiques ont également été pratiqués. Je lui ai demandé de revenir pour un rendez-vous de suivi après une semaine.

**Résultats :** la patiente n'est pas revenue pour son rendez-vous de suivi. Elle est revenue six semaines plus tard pour un autre symptôme. Interrogée sur ses douleurs lombaires, elle a indiqué que, quelques jours après la consultation, celles-ci s'étaient considérablement atténuées et ne se répercutaient plus jusqu'aux orteils. Elle dit qu'elle a parfois encore mal au bas du dos, mais que, d'une manière générale, la situation s'est améliorée de 75 % dans la semaine qui a suivi la consultation. Elle dit qu'il y a encore des rails et des déclencheurs liés aux problèmes de santé de sa mère, mais qu'elle arrive mieux à gérer les crises maintenant qu'elle comprend son conflit. Ses douleurs lombaires n'étaient plus du tout un problème lors de cette nouvelle consultation.

*Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »*

**Source :** [www.LearningGNM.com](http://www.LearningGNM.com)